



SNU

Sa possible
généralisation
fait polémique

PAGE 8

SOCIÉTÉ

La possible généralisation du SNU fait polémique

Le chef de l'État n'a pas encore rendu son arbitrage, assure l'exécutif.

AUDE BARIÉTY [@AudeBariety](#)
ET PAUL-HENRI WALLET [@phwallet](#)

JEUNESSE Deux mille jeunes en 2019, 15 000 en 2021, 32 000 en 2022... Et bientôt 800 000 ? Ces derniers jours, le sujet du service national universel (SNU) est revenu en force dans l'actualité. Le 26 février, le Snes-FSU, premier syndicat des enseignants du second degré, affirmait que le SNU deviendrait obligatoire pour les élèves de seconde de six départements à partir de janvier 2024, puis dans vingt départements en 2025, avant une « généralisation totale en 2026 ». Le lendemain, l'hebdomadaire *Politis* enfonçait le clou en dévoilant un document interne intitulé « Foire aux questions post-annonce SNU obligatoire ».

Il n'en fallait pas plus pour que le bruit d'une généralisation prochain-

ne du SNU se remette à courir. « Il n'y a rien de nouveau, assurent pourtant de concert l'Élysée et le cabinet de Sarah El Haïry, secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et du Service national universel. *La secrétaire d'État travaille toujours sur deux options.* » Dans la première, le SNU resterait basé sur le volontariat. Pour le rendre plus attractif, l'exécutif songe à y adjoindre le financement du permis de conduire ou du brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (Bafa).

Dans la seconde, le SNU serait généralisé. Le séjour de cohésion aurait lieu non plus pendant les vacances, mais sur le temps scolaire, probablement en classe de seconde. Il ne se déroulerait pas sur une période unique mais serait lissé durant l'année scolaire, entre octobre et juin. Si cette option est retenue, un projet de loi devra être présenté au

Parlement, avant que le dispositif n'entre en vigueur « *progressivement* ». « *La montée en puissance ne se ferait pas du jour au lendemain* », glisse un fin connaisseur du dossier.

Sarah El Haïry ne cache pas sa préférence pour la seconde option. Mais « *rien n'est décidé* », jure son cabinet, qui se dit en attente de l'arbitrage d'Emmanuel Macron, espéré « *avant la fin de l'année scolaire* ». Le président de la République tarde à prendre la parole. Fin 2022, il avait pourtant indiqué à deux reprises qu'il s'exprimerait prochainement sur ce « *grand projet* » auquel il songe depuis des années. En 2017, lors de sa première campagne présidentielle, il évoquait ainsi un « *service national de durée courte, obligatoire et universel* ».

Si la communication autour du SNU continue - notamment en cet-





te période de vacances scolaires, pendant lesquelles sont organisés les séjours de cohésion -, le chef de l'État n'a plus évoqué le sujet publiquement. Certains émettent l'hypothèse que l'exécutif ne souhaite pas se lancer dans un projet de généralisation contre lequel la jeunesse pourrait se mobiliser, alors même que la réforme des retraites est fortement contestée.

Levée de boucliers

«La jeunesse se révolte contre le monde actuel, ses inégalités, son racisme, la catastrophe climatique et aujourd'hui, la destruction des retraites. Vous répondez par l'embrièvement des lycéens. Pourquoi, si ce n'est pour mettre la jeunesse au pas?», a ainsi lancé, à l'Assemblée nationale, le député Bastien Lachaud, qualifiant le SNU de «caprice présidentiel» et de «parodie de préparation militaire».

Au Palais Bourbon comme ailleurs, l'éventualité de la généralisation du SNU suscite une levée de boucliers. Le syndicat lycéen La voix lycéenne dénonce ainsi une vision uniforme de l'engagement. «Pour le gouvernement, l'engagement des lycéens, c'est le SNU ou rien», déplore Ephram Beloeil, secrétaire national. L'élève de terminale préférerait la création d'un statut de «lycéen engagé», par le biais duquel chacun pourrait valoriser son investissement dans l'organisme de son choix.

Le Snes-FSU voit quant à lui la généralisation du SNU comme un «moyen d'affaiblir l'école». «On nous dit que ces deux semaines pourraient être prises sur le temps scolaire, soupire la secrétaire générale So-

phie Vénétiay. Cela représenterait donc moins d'école au moment où les jeunes en ont le plus besoin.» La syndicaliste fustige aussi le coût qui serait engendré par la généralisation du dispositif, estimé à près de 2 milliards d'euros. Une somme qui à ses yeux «pourrait être investie dans l'Éducation nationale». «Pour nous, c'est du gaspillage», insiste-t-elle.

De leur côté, les partisans du SNU rappellent que les jeunes ayant fait l'expérience de ce dispositif en sortent contents. Selon une étude menée par l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (Injep), neuf participants sur dix au séjour de cohésion 2021 se sont déclarés satisfaits ou très satisfaits.

Comme nombre de ses camarades, Benjamin, scolarisé au lycée professionnel Pierre-Lescot (Paris 1^{er}), garde un bon souvenir de son séjour de cohésion, effectué en juin 2022 à Limoges. «Je n'ai pas vu le temps passer, c'était un peu comme une colonie de vacances avec un programme très rythmé», s'enthousiasme-t-il. Pour autant, le jeune homme ne voit pas forcément d'un bon œil la généralisation du SNU : «Pendant mon stage, les gens étaient presque tous motivés et l'ambiance était vraiment bonne. Je ne pense pas que ça marcherait aussi bien si on forçait des élèves à venir.» ■





Des participants au séjour de cohésion 2021 du service national universel (SNU), en Dordogne.

ROMAIN LONGIERAS/HANS
LUCAS VIA AFP

